

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUTS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

|  |   |  |
|--|---|--|
| Seine-et-Marne<br>et<br>départements limitrophes | BUREAU ET RÉDACTION<br>Librairie E. LEMARIÉ<br>A DAMMARTIN-EN-GOËLE | Paris<br>et<br>les autres Départements |
| Un an..... 3 fr.                                 | ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent.                                | Un an..... 3 fr. 50                    |

## ECHOS DE LA SEMAINE

15 Juin. — Un incendie effroyable réduisit en cendres un tiers de la ville de Panama. Les dégâts matériels sont estimés à deux ou trois millions de dollars.

— Une série d'explosions de grison survenues dans une mine Autrichienne du district de Karwin, cause la mort d'environ deux cents mineurs.

16 Juin. — Mort du lieutenant Schiffmacher, victime de l'imprudence du général Edon.

— Tentative d'assassinat contre M. Crispi, président du ministère Italien.

17 Juin. — Grand prix de Paris gagné par le cheval français Dolma-Baghtché.

18 Juin — Arrivée à Paris de l'anarchiste Meunier, l'auteur présumé de l'explosion du restaurant Véry, arrêté à Londres et extradé à la suite d'une décision des tribunaux anglais.

— Une détonation formidable attribuée à l'explosion d'un engin anarchiste, détruit en grande partie une maison de la rue Royale à Bruxelles.

19 Juin. — Un terrible accident se produit au camp de Châlons pendant les exercices de tir. La culasse d'un canon se détache, tue un homme et en blesse grièvement deux autres.

— Une série de bagarres provoquées

à Neuilly par deux ou trois mille individus causent plusieurs scènes de désordre.

20 Juin. — Une secousse de tremblement de terre est ressentie à Oran (Algérie).

21 Juin. — Le nouveau sultan du Maroc, Abdel-Azis, adresse une proclamation à tous les chefs et gouverneurs du Maroc, pour leur notifier son arrivée au pouvoir.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Dimanche dernier a eu lieu à Dammartin l'assemblée générale de la société de Secours-mutuels appelée à prendre des dispositions nécessaires pour la célébration de la fête patronale de Saint-Jean. Au cours de la même séance a eu lieu l'élection d'un vice-trésorier, nécessitée, par le départ de M. A. Mallet.

Rompant avec les anciennes traditions, qui voulaient que les personnes aptes à remplir les fonctions vacantes fussent pressenties préalablement et leurs noms portés à la connaissance des membres de l'association, le bureau avait cru devoir, cette fois, s'abstenir

de cette démarche; bien lui en valut, car, comme dans l'élection précédente, la société a manifesté sa volonté de s'affranchir de toute espèce de tutelle.

Après M. Mallet et M. Fourie, M. Chenevat, le troisième conseiller municipal nouvellement élu, a été appelé aux fonctions de vice-trésorier de la société de secours-mutuels avec l'importante majorité de 142 voix sur 214 votants.

— Dimanche dernier à cinq heures, le R. P. Lallemand, docteur ès-lettres et professeur au collège de Juilly, a fait, dans la salle du cercle des jeunes gens, une fort intéressante conférence qui avait attiré la société select de la ville. Le sujet à traiter était: *Une journée à Rome sous Tibère*.

Après avoir retracé la disposition, l'ensemble d'une ville romaine et en avoir décrit tous les détails d'ornementation et d'ameublement, le savant professeur a énuméré l'emploi du temps du sénateur romain et il a fait défilé devant la patricienne, son épouse, un nombreux cortège de fournisseurs appelés à collaborer aux minutieux détails de sa toilette.

Dans cette étude comparative des mœurs du temps passé avec celles d'aujourd'hui, le R. P. Lallemand en a tiré comme conclusion que rien n'est nouveau sous le soleil et qu'en Italie, comme en France, si, il y a dix-neuf-cents ans, les femmes avaient comme aujourd'hui le souci d'être belles, les hommes n'en avaient pas moins que de nos jours la passion du sport et particulièrement des courses, pour lesquelles des sommes considérables étaient mises au jeu.

MOUSSY-LE-NEUF

Vendredi dernier, vers midi et de-

mi le sieur Pierre Malfait, valet de cour au service de M. Amédée Bernier, cultivateur à Moussy-le-Neuf, se rendait au lieu dit le Trou-Bouffant, où devait se trouver le troupeau de son maître confié à la garde du sieur Jules, Vignon, âgé de 28 ans.

Mais les chiens du berger au lieu de recevoir comme d'habitude Malfait par des démonstrations d'amitié se jetèrent sur lui en cherchant à le mordre.

Le valet de cour, surpris de ce mauvais accueil en rechercha la cause et l'eut bientôt découverte en apercevant le corps du berger pendu à la branche d'un orme.

Ne pouvant seul décrocher le cadavre, Malfait courut à la ferme pour y trouver du secours et revint bientôt assisté des sieurs Anselme Barat, commis de culture, et Louis Leplat, garde-champêtre.

Tous trois placèrent le corps du suicidé dans une voiture dont ils s'étaient fait accompagner et le ramenèrent à son domicile.

A onze heures, Vignon était venu prendre, avec sa femme, son repas habituel, et ne l'avait quittée que depuis une demi-heure à peine, quand il a mis à exécution son sinistre projet que rien ne faisait prévoir.

Cependant cet homme, qui est père de trois jeunes enfants, avait noué, depuis quelques temps des relations irrégulières avec une femme de mœurs légères nommée Julie Richard, qui se trouvait enceinte, et on attribue le suicide du berger au chagrin que lui causait cette déplorable situation.

(ECHO de la Brie)

OISSERY

Le jeune Gustave Coussement, d'Oissery (Seine-et-Marne), était sur le

point de contracter un mariage à Brégy. Le 9 juin, au soir, il était venu faire sa cour et avait repris, vers neuf heures et demie, le chemin d'Oissery, en compagnie de sa fiancée qui lui faisait la conduite.

Arrivé à la porte de M. Félix Duicque, cultivateur, il s'affaissa tout à coup. La future, effrayée, courut chercher du secours, et on transporta le jeune Coussement chez le docteur Eymery, dont la maison se trouve à quelques mètres du lieu de l'accident. Le praticien ne put que constater le décès du pauvre jeune homme, qui a été transporté le lendemain à Oissery, où a eu lieu l'inhumation.

MORTEFONTAINE

Dimanche dernier, un jeune homme de Mortefontaine occupé à la couverture du château du duc de Grammont est tombé d'une hauteur d'une quinzaine de mètres sur le sol et s'est blessé grièvement. Conduit immédiatement par ses compagnons, chez ses parents, ce pauvre garçon a reçu aussitôt les soins les plus empressés.

Nécrologie

Notre confrère de l'*Echo du Valois*, M. E. Lecomte, atteint depuis quelque temps d'une maladie qui causait quelques craintes dans son entourage a été enterré mercredi dernier à l'affection de sa famille et de ses amis. Il n'avait que 52 ans.

Nous nous joignons à nos collègues de la région pour présenter nos sympathiques condoléances à sa veuve et à ses enfants, si péniblement éprouvés par cette mort prématurée.

ÉTAT CIVIL

VILLE DE DAMMARTIN

Du 9 juin. — Décès de Victor-Philippe Leclère, âgé de 53 ans.

Du 12 juin. — Mariage entre: Edmond Ferry épicier, et Marie-Clara Menessier. Tous deux à Dammartin.

Du 18 juin. — Mariage: entre Louis Ethis horloger, et Amélie Marie Morin, modiste. Tous deux à Dammartin.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

DE DAMMARTIN

Victor Delahaye, d'Oissery. Dépôt d'immondices sur la voie publique: 1 fr. d'amende et frais.

Auguste Eddin, à Juilly. Contravention à la loi du 8 août 1893 sur les étrangers: 2 fr. d'amende et frais.

Prosper Delannay, au Mesnil-Amelot. Injures: 2 fr. d'amende et frais.

Jean-Louis Gibert, cantonnier demeurant à St-Supplets; ivresse publique: 1 fr. d'amende et frais.

Les nommés:

Emile Chéron, demeurant à Meaux.

Armand Mavrè, demeurant à Rouvres.

Louis Paillat, à Chauconin.

Vibert Auguste, à Ermenonville.

Raph. Delaitre demeurant à St-Palbus.

Jules Renaud, à Etrépilly.

Eug. Drugeon, à Dammartin.

Sont condamnés à 2 fr. d'amende et frais, pour contravention à la police du roulage.

Denonain, entrepreneur, demeurant à St-Mard; délit de voirie 1 fr. d'amende et frais.

Mathieu, débitant, à St-Mard, même délit et même condamnation.

Geny Ernest, cultivateur à Villeneuve, rixe, 1 journée de travail et frais.

POLICE AVEC PARTIE CIVILE

Eugène Clément, aubergiste à Epiais, inculpé d'avoir injurié, le sieur François Poinsignon, cultivateur à Mauregard, en le traitant de « Prussien, Collignon »; est condamné pour ce fait à 1 fr. d'amende, 1 fr. de dommages intérêts et aux frais.

## Certificat d'études

SECTION de DAMMARTIN (18 juin)

### GARÇONS

33 présentés — 31 admis

1 Chehet Albert. 34 p. école publique de Dammartin.

2 Lionnet Fernand. 46 p. Vinantes.

3 Legros Henri-Augustin. 44 p. Moussy-le-Neuf.

4 Mellinger Adrien. 43 p. Juilly.

5 Doumeng Jules. 42 p. 1/2 Juilly.

6 Aubry Florentin. 41 p. 3/4. Louperrier.

7 Melaye Albert. 41 p. 1/2, Pension Boujard de Dammartin.

8 Dufresne Armand-Adolphe. 41 p. Villeneuve.

9 Lancelle Émile. 39 p. 1/2. Rouvres.

10 Esteve Edmond. 39 p., école publique de Dammartin.

10 Dely Georges. 39 p., Rouvres.

12 Legros Gaston-Édouard. 38 p. Moussy-le-Neuf.

42 Lobin Louis-Henri. 38 p., Saint-Mard.

12 Mabile Eusèbe-Charles. 38 p. Mesnil-Amélot.

15 Levolle Étienne-Victor. 37 p. 1/2 Mesnil-Amélot.

16 Bontemps Arthur. 37 p., école publique de Dammartin.

16 Deschamps Jules. 37 p., école publique de Dammartin.

16 Vaquier Jules. 37 p., Juilly.

16 Pinet Louis-Séraphin. 37 p., Mesnil-Amélot.

20 Bertin Léon. 36 p. 1/2, école publique de Dammartin.

20 Leverdez Albert. 36 p. 1/2, St-Mard.

20 Boutrelle Fernand. 36 p. 1/2, école publique de Dammartin.

23 Gandois Alexis-Émile. 35 p. 1/2, Moussy-le-Neuf.

24 Arnould Augustin-Basile. 35 p. Villeneuve.

25 Lamouche Edouard-Jules. 33 p. 1/2, Thieux.

25 Peyris Marcel. 33 p. 1/2, Pension Boujard de Dammartin.

25 Robin Armand-Henri. 33 p. 1/2, Saint-Mard.

28 Goujon Eugène-Alfred. 33 p., Rouvres.

29 Charpentier Léon-François. 32 p. 1/2, Vinantes.

30 Beuve Adonis. 31 p. 1/2, Pension Boujard de Dammartin.

31 Margotteau Eugène-Victor. 30 p. 1/2, Othis.

Ont obtenu : 1<sup>o</sup> la mention de dessin et d'agriculture :

Chehet Albert de Dammartin (école publique). — Doumeng Jules, Mellinger Adrien Vaquier Jules, de Juilly. — Levolle Étienne du Mesnil-Amélot.

2<sup>o</sup> La mention de dessin seulement :

Bontemps Arthur, Boutrelle Fernand et Esteve Edmond de Dammartin (école pub.). — Mabile Eusèbe, Pinet Louis du Mesnil-Amélot. — Dely Georges, Goujon Eugène de Rouvres. — Lobin Louis et Robin Armand de St-Mard. — Dufresne Armand, de Villeneuve.

3<sup>o</sup> La mention d'agriculture seulement :

Bertin Léon, de Dammartin (école publique). — Gandois Alexis, Legros Henri, et Legros Gaston, de Moussy-le-Neuf. — Lancelle Émile, de Rouvres. — Arnould Augustin, de Villeneuve.

### FILLES

34 présentées — 31 admises

1 Ménager Marguerite. 53 p. 1/2, Rouvres.

2 Méret Marguerite. 51 p. 1/2, école publique de Dammartin.

25 Deseaux Jeanne. 42 p. école publique de Dammartin.

Supplément au n<sup>o</sup> 274 de la « Petite Gazette »

## A. MORANGIER

à DAMMARTIN-LES-LYS, (Seine-et-Marne)

(près la gare de Melun)

### CONSTRUCTION DE PUIXS À EAU

en tous genres

depuis 40 francs le mètre linéaire, fournissant 3,000 litres à l'heure, dans les terrains les plus mouvants, tels que sables, glaises, argiles, etc., sauf dans la roche.

M. MORANGIER s'engage à fournir quelque quantité d'eau que ce soit, dans les sables bouillants, sans danger de retour du sable dans l'intérieur des puits.

Pose de filtres dans les vieux puits où le sable revient.

Galeries souterraines pour amas d'eau, contenant 1500 litres par mètre courant, à partir de 80 francs le mètre d'avancement; épuisement à part.

Captation de nappes pour recherches de qualité d'eau.

Nettoyage de pièces d'eaux, étangs, etc. Outillage spécial.

Épuisements jusqu'à concurrence de 600,000 litres d'eau à l'heure.

Puits absorbants pour assainir les propriétés.

Désinfection, curage et réparations.

Le déplacement à 30 lieues à la ronde se fait sans augmentation de prix.

- 2 Meret Marguerite. 51 p. 1/2, école publique de Dammartin.  
 2 Berthault Eugénie. 51 p. 1/2, Villeneuve.  
 4 Perrot Maria. 50 p., externat de Juilly.  
 3 Francart Octavie. 49 p. 1/2, Villeneuve.  
 6 Pauvert Angèle. 48 p. 1/2, ouvroir de Juilly.  
 7 Bœuf Eugénie. 48 p., Longperrier.  
 8 Hardy Julie. 47 p. 1/2, Mesnil-Amelot.  
 8 Lefèvre Adéline. 47 p. 1/2, école publique de Dammartin.  
 10 Guénez Louise. 47 p., Longperrier.  
 11 Margotteau Victorine. 46 p. 1/2, pensionnat de Dammartin.  
 11 Robin Opportune. 46 p. 1/2, St-Mard.  
 13 Argault Renée. 46 p., ouvroir de Juilly.  
 13 Paillard Aspasia. 46 p. externat de Juilly.  
 15 Hervier Mathilde. 45 p. 1/2, St-Mard.  
 15 Beuve Louisa. 45 p. 1/2, école publique de Dammartin.  
 15 Lannois Alice. 45 p. 1/2, pensionnat de Dammartin.  
 15 Ninet Amélie. 45 p. 1/2, ouvroir de Juilly.  
 19 Brouet Pauline. 45 p. Vinantes.  
 19 Decouen Marcelline. 45 p. Mesnil-Amelot.  
 21 Denonain Emma. 44 p., ouvroir de Juilly.  
 22 Lhuillier Marcelline. 43 p. 1/2, Vinantes.  
 23 Hervy Rosalie. 42 p. 1/2, Mesnil-Amelot.  
 23 Delhaye Berthe. 42 p. 1/2, école publique de Dammartin.

- 25 Deseaux Jeanne. 42 p. école publique de Dammartin.  
 26 Leplat Gabrielle. 41 p. 1/2 école publique de Dammartin.  
 26 Leclerc Julia. 41 p. 1/2, externat de Juilly.  
 28 Berthault Médarine. 39 p. 1/2, St-Mard.  
 29 Leplat Louise. 38 p., Moussy-le-Neuf.  
 30 Jacquemard Félicie. 37 p. 1/2, Pensionnat de Juilly.  
 31 Emery Emélie. 37 p., St-Mard.  
 Ont obtenu : 1° la mention de dessin l'élève Francart Octavie, de Villeneuve.  
 2° La mention d'agriculture l'élève Bœuf Eugénie de Longperrier.

MARCHÉ DU 21 JUIN 1894

*Dammartin*

|                 |                |
|-----------------|----------------|
| Pain . . . . .  | 0 fr. 34 lek.  |
| Beurre. . . . . | 3 fr 60 »      |
| Œufs . . . . .  | 9 fr 00 le 100 |

*Claye*

|                 |               |
|-----------------|---------------|
| Pain . . . . .  | 0 fr. 28 lek. |
| Beurre. . . . . | 3 fr 60 »     |
| Œufs . . . . .  | 9 fr. 00 »    |

FAITS DIVERS

CENTENAIRE EN QUART

M. Pierre Richard, député de la Seine, vient de faire une démarche auprès du président de la République et du grand chancelier de la Légion d'honneur, à l'effet d'obtenir, à l'occasion du 14 juillet prochain, la croix d'officier pour M. Nicolas de Savin.

M. Nicolas de Savin, né à Paris le 22 avril 1768, s'engagea en 1798 au 2<sup>e</sup> régiment de hussards, avec lequel il fit toutes les campagnes du Consulat et de l'Empire. Chevalier de la Lé-

Société d'Histoire et d'Archéologie

gion d'honneur en 1809, après la prise de Saragosse, il fut fait prisonnier à la Bérésina et fut interné à Smolensk puis à Saratoff, où il professa le français pendant soixante ans, et où il vit aujourd'hui encore modestement — à l'âge de cent vingt-six ans et jouissant encore de toutes ses facultés intellectuelles.

#### UNE HORLOGE MONUMENTALE.

On vient d'installer dans la tour de l'Hôtel-de-Ville de Philadelphie une horloge comme il n'en existe nulle part. Le cadran, qui a dix mètres de diamètre et est éclairé électriquement pendant la nuit, se voit de tous les points de la ville. L'aiguille des minutes a 4 mètres de longueur et celle des heures 2 mètres 50 centimètres. La cloche servant à la sonnerie pèse 25,000 kilos; elle s'entend des points les plus éloignés de la ville.

Le remontage de cette horloge gigantesque est effectué tous les jours au moyen d'une machine à vapeur placée dans la tour.

#### MOUSSY-LE-VIEUX

*L'église et les sépultures des anciens seigneurs de Moussy*

(Suite)

Au Moyen-Age, les cloches ont joué un rôle important dans la vie rurale, aussi bien que dans la destinée des villes, qui les considéraient comme le symbole de leurs franchises et de leurs libertés, de même que le beffroi qui les abritait, marquait, par la hardiesse et le luxe de son architecture, l'importance de la cité qu'il dominait et dont il était, en quelque sorte, la personnification.

Au village, le clocher était aussi la marque distinctive de la communauté et, altier ou modeste, suivant le degré

d'aisance de la paroisse, les habitants le voyaient, avec une certaine fierté, s'élever au-dessus de leurs humbles chaumières et ils l'identifiaient si complètement avec l'image de la Patrie, que ce qu'on dénomme encore de nos jours « l'esprit de clocher », n'est autre chose que la manifestation de l'amour que certains individus éprouvent pour le lieu qui les a vus naître.

Mêlées à tous les principaux actes de la vie du paysan, les cloches qui lui indiquaient les deuils, les naissances, les mariages, ainsi que les heures de travail, de prières, d'assemblées, de repos, lui inspiraient une sorte d'affection qui fit que, de bonne heure, on les assimila, en quelque sorte, à des personnalités, en les baptisant solennellement et en les gratifiant des noms les plus aristocratiques, rappelant ceux de leurs parrains et marraines, qui toujours, étaient choisis parmi les personnes les plus considérables du pays.

Les cloches étaient aussi appelées à donner l'alarme dans les moments de péril de même que dans les cas d'incendie, et le peuple, dans sa foi naïve, allait jusqu'à leur attribuer le pouvoir de conjurer les dangers de la foudre, mais, dès le siècle dernier, les vieilles croyances populaires ayant cédé peu à peu aux envahissements du scepticisme moderne, le peuple se désintéressa de tout ce qui touchait à l'administration de la paroisse, à laquelle il abandonna la direction et l'entretien des cloches.

La commune de Moussy-le-Vieux possède dans ses archives, un registre des délibérations de l'église paroissiale, tenu en vertu d'une ordonnance rendue le 23 avril 1733 par « M. Georges-Lazare Berger de Charancy, docteur en Sorbonne, grand archidiacre et chanoine de l'église cathédrale de Meaux, vicaire général et official dudit Meaux ».

Ce registre nous apprend que le sieur Gaudin, chanoine régulier de Saint-Augustin, prieur-curé de « Moussy-le-Vieux », ayant assemblé les marguilliers et les principaux habitants de la paroisse le 28 Février 1751, les entretint au sujet de la rupture de la petite cloche, survenue, d'après lui par la négligence et l'inattention du sieur Lebrun charpentier, qui travaillait dans le clocher au moment où se produisit cet accident. Il fut décidé que son travail ne lui serait pas payé et que des poursuites en justice seraient exercées contre lui.

Nous ignorons par qui furent payés les frais de réfection de cette cloche, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle cassa de nouveau le jour des Morts de l'année 1775 et que Pierre Cumont, chanoine régulier de l'ordre de saint-Antoine, prieur-curé de la paroisse proposa, dans une assemblée tenue le 30 novembre de la même année, de faire refondre cette cloche après avoir obtenu l'agrément de Mademoiselle Françoise Dôthée d'Orléans de Rothelin, dame de cette paroisse, à titre de marraine, avec telle personne de son choix.

Le dit prieur fit aussi remarquer que les fontaines des deux autres cloches et quelques ferrures étant fort usées avaient besoin d'être réparées afin d'éviter de plus graves accidents.

(à suivre)

E. L.

#### RECETTES UTILES

##### *Les fleurs de tilleul*

Les fleurs du tilleul sont les parties les plus utiles de cet arbre; elles ont une odeur très agréable.

On les récolte quand elles sont bien épanouies; on les conserve dans des sacs bien fermés, à l'abri de l'humidité et de la lumière.

On les prescrit en infusion aqueuse

à laquelle on ajoute du sucre et un peu d'eau de fleurs d'oranger.

Cette tisane forme une potion antispasmodique et calmante, elle produit de bons effets dans l'atonie, la pâleur, les céphalalgies, les vapeurs, etc.

Les graines ou mieux les amandes du tilleul suppléent le cacao dans le chocolat. Pulvérisées et prises comme sternutatoire, elles arrêtent les hémorragies nasales.

(La Petite Revue)

#### PENSÉES SUR LE MARIAGE.

Mariés en hâte, nous nous repen-  
tons à loisir. *Congrève.*

Les hommes se marient pour faire  
une fin, les femmes pour faire un  
commencement. *A. Dupuy.*

Un homme se trouve de sept ans  
plus vieux le lendemain de son ma-  
riage. *Bacon.*

Ne vous mariez que par amour,  
mais faites en sorte de n'aimer que ce  
qui est aimable. *Penn.*

Un homme qui épouse au-dessus  
de son rang vend sa liberté.  
*Massinger.*

C'est en vain qu'un homme est né  
heureux s'il est malheureux en ma-  
riage. *Dacier.*

Les hommes devraient tenir les  
yeux grands ouverts avant le mariage  
et à demi fermés après.  
*Mme Scuderi.*

Le mariage avec une bonne femme  
est un port dans les tempêtes de la  
vie, avec une mauvaise femme, c'est  
une tempête dans un port.

J.-P. Senn.



## Vincent BERTHAULT et FILS

HORTICULTEURS à Saint-Mard

Lauréats de concours spéciaux à la Société Centrale d'Horticulture de France et du département de la Seine; 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> prix aux expositions de Paris et à l'exposition universelle de 1889. — Nombreuses récompenses ou médailles, or, vermeil et argent.

Librairie E. LEMARIÉ,

Vient de paraître :

### AUTOUR DE DAMMARTIN

NOTES DE VOYAGE

par l'abbé MARSAUX  
avec additions par M. L. RÉGNIER

Grand in-8 (figures) . . . . . 1 fr.  
franco 1 fr. 40

Nouveau moyen  
pour détruire les vers blancs et les  
hannetons par le *botrytie Tenella*.

brochure explicative . . . . 59 cent,

Tubes de spores pour la culture

### A VENDRE

coupe de 1894, bois des Trois Seigneurs  
territoire de MONTGÉ, à 300 m. de la  
route de Meaux à Dammartin.

Bourrées le cent 20 fr., billon chêne  
et charme 10 fr. le stère, billonnette à  
la scie 6 fr. le mètre.

S'adresser à M. LEVASSEUR, garde  
particulier à Lessart.

A VENDRE

### 2 VACHES

dont une pleine de 7 mois

s'adresser à M. DUBOIS à St-Mard

ON DEMANDE près de Dammartin  
Garde propriété et chasse 2200 fr. Logé  
et chauffé.

Le Piqueur 14 r. Beauregard Paris. t. p<sup>r</sup> r.



## L. ETHIS

HORLOGER, BIJOUTIER  
à DAMMARTIN, (S.-&-M)  
81, Grande Rue, 81

Montres en or et argent — Pendule  
Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et réar-  
gendure.

Pièces de précision — Remontage  
de pendules à l'aiguille.

Réparations garanties

PRIX MODÉRÉS

La maison se recommande pour les  
soins apportés aux pièces qui lui sont  
confiées.

Achat d'Or et d'Argent

On peut aussi s'adresser à Saint-Mard chez  
Madame Veuve Ethis

A VENDRE fonds de Md de  
Vins - Aubergiste; épicerie et  
tabac.

S'adresser chez M. ROBERT à Beaumarebais.

### LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologiques

Organe des comices et syndicats agricoles et de  
sociétés agricoles de France.

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et  
l'Administration à M. Ferd. MULLER, Secré-  
taire de la Rédaction et Administrateur.

Les abonnements sont reçus au bureau du journal

### A. BRUYET

Métreur en Bâtiments

108, Grande rue, 108

à DAMMARTIN, (Seine-et-Marne).

TRAVAIL SOIGNÉ — ACTIVITÉ

A VENDRE

### PRESSOIR A BRAS

Serrage système breveté

S'adresser au bureau du Journal

Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié Dammartin